



Le Lémurien

ÉTÉ 2009

Container

Le container rempli de 23 m³ de vêtements, donnés gracieusement par la marque (64)[®], plus quelques cartons de fournitures scolaires est enfin arrivé dans le port de Tamatave.

Après un blocage en douane dû à une grève des douaniers malgaches, nos colis ont fini par être acheminé jusqu'à l'Episcopat de Tananarive.

Ces 189 colis, destinés à la Communauté Jeanne Delanoue, ont été remis à nos cinq destinataires :

- Sœur Marie Arlette – Ecole Saint François à Tana
- Sœur Charlotte – Ecole Ambatomanjaka et 25 Ecoles de brousse – (80 km à l'Ouest de Tana)
- Sœur Marie Clarisse – Dispensaire Ambatomanjaka – (80 km à l'Ouest de Tana)
- Sœur Marie Delphine – Ecole et Dispensaire Ambatofotsy - -50 km au Sud de Tana)
- Sœur Marie Adeline – Ecole Nosy Varika – Mananjary – (Côte Est)



Les premières nouvelles sont arrivées pour nous dire le grand bonheur qu'ont ces sœurs de pouvoir faire des heureux parmi les gens pauvres dont elles s'occupent. Nous attendons des photos.

extrait d'un courriel reçu :

*Mme Léontine de la mission m'a téléphoné hier que les colis dont vous avez envoyé sont arrivés à Tanà .Ce matin, nous sommes parties de bonheur pour les chercherAu téléphone quand vous parler du contenaire, je n'ai pas rendu compte du nombres de colis. Je suis surprise de votre générosité .Qu'y a-t-il dans tous ces colis ! La dame m'en a parlé de nombre de 40 colis à mon nom,c'était impossible de les mettre en une fois dans notre voiture,elle m'a proposé la voiture de la mission, je n'hésitait pas. Ceux de Soeur Marie Adeline qui restent à la mission ..Les personnels m'ont dis qu'ils vont bien les garder jusqu'à l'arrivée de Sœurs de Nosy-Varika au nom de tous ceux qui en bénéficieront de vos dons généreux, je dis merci de tout cœur .Que Notre Dieu riche en Grâces vous accorde à chacun, chacune,vous tous qui ont donné votre temps,forces et vos richesses pour les plus démunis de Mada.Merci mille, mille fois. Je vous embrasse,
Sœur Marie Delphine*

Médicaments

Transportés par *Aviation Sans Frontières*, tous les médicaments que nous avons achetés à la Centrale Humanitaire Médico-Pharmaceutique, conditionnés dans plusieurs colis, ont été envoyés pour la dotation 2009.



Les Nouvelles règles du jeu

L'amendement relatif aux médicaments non utilisés dits M.N.U., adopté le 11 janvier 2007 a entraîné des modifications profondes dans l'approvisionnement en médicaments des associations humanitaires.

Dès 2009, il sera interdit d'envoyer des médicaments récupérés. Les associations devront impérativement acheter ces médicaments dans certaines centrales d'achats comme la CHMP (Centrale Humanitaire Médico-Pharmaceutique) de Clermont-Ferrand ou auprès des laboratoires pharmaceutiques.

D'ores et déjà, de nombreuses associations ont des difficultés pour trouver des médicaments et certaines n'auront pas les moyens d'en acheter.

Aviation Sans Frontières



Extrait du
Rapport Activités 2008 d'ASF

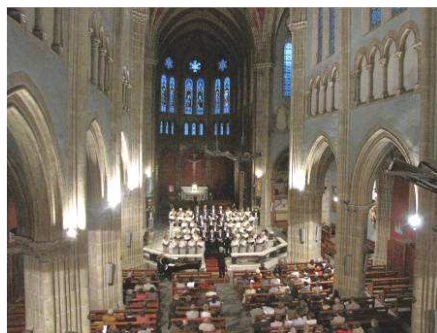
Partis de Paris le matin du vendredi 17 juillet, ils étaient à Tana le soir même.

Ces colis sont destinés d'une part à Sœur Marie Clarisse, responsable du Dispensaire d'Ambatomanjaka et, d'autre part, à Sœur Marie Adeline pour le Dispensaire de Nosy Varika.

De nombreux patients pourront être traités avec ces médicaments dont les dispensaires sont habituellement cruellement démunis.

Agenda

Samedi 16 mai : Concert à Bayonne



Le *Chœur Mixte CHANTADOUR de Tarnos* nous a offert, le 16 mai, un concert dans l'Eglise Saint André de Bayonne avec la participation à l'orgue de Monsieur Etienne ROUSSEAU-PLOTTO.

Grande campagne de publicité et d'information relayée par France-Bleue, Sud Ouest, La Semaine du Pays Basque, Le Journal du pays Basque, le site officiel de la Ville de Bayonne, l'Office du Tourisme de Bayonne et les panneaux lumineux dans la Ville.

La nombreuse assistance a été enchantée par cette prestation de qualité.

Les dons recueillis à l'issue de cette soirée étaient reversés à notre Association.



Les enfants de la « Grande île »

Une soirée de « Mada Euskadi » à Saint-André



Samedi 3 octobre :

Compétition de golf organisée au **Golf de Chantaco** à St Jean de Luz.

Le montant des droits d'inscription sera reversé à Mada Euskadi pour ses actions à Madagascar.



PRIX



La remise des prix, avec de nombreux lots offerts par des commerçants de St Jean de Luz et divers donateurs, sera suivie d'un « pot de l'amitié ».

Septembre/Octobre :

Envoi de plusieurs centaines de paires de chaussures de basket neuves et de T shirt, offerts par l'Office de Tourisme de Biarritz.

L'expédition se fera par bateau de Bordeaux à Tamatave, puis transport jusqu'à Tana où les membres de l'équipe les prendront en charge pour les apporter dans des écoles de brousse.

Octobre/Novembre :



Une équipe de Mada Euskadi (médecins et divers) repart à Mada pour constater sur place le bon fonctionnement des écoles et dispensaires que nous aidons.

Chaque voyage est aussi l'occasion de rapporter des petits objets pour installer un stand de vente au Marché de Noël de Cambo ou ailleurs.



Mada – *Quoi de neuf ?*

Carnet rose :



Notre amie Sarah, responsable des parrainages à l'école Ste Thérèse à Tana, a donné naissance le 25 avril à une petite Alexandra. Après quelques semaines de repos, elle a repris son poste à l'Ecole.

Salaires :

Les professeurs des écoles qui ont de 30 à 40 élèves par classe se plaignent du niveau de leur salaire : 70 000 Ariary (soit environ 27 euros par mois)

Antsirabé :

Le marché d'Ambohimena détruit par un incendie. Dans la nuit du 16 juillet, 27 kiosques de fruits et légumes, de boucherie, de petite épicerie ainsi que des gargotes ont été la proie des flammes.

Aucun mort ni blessé n'est à déplorer mais les dégâts sont considérables. Toutes les marchandises sont stockées dans les kiosques et les marchands sinistrés ont perdu leur seule source de revenu.

Le marché risque bien de ne fonctionner qu'au ralenti, jusqu'à ce que les infrastructures soient réhabilitées et que les marchands reprennent leurs activités.

Coutumes et croyances :

Dans certaines régions, les mardi et jeudi sont des jours *fady* (interdit de travailler). Dimanche est également jour de repos. Il ne reste plus beaucoup de temps pour travailler....

Dans un village, un jeune garçon de 7 ans, sans doute affamé, a goûté le lait d'une chienne. Ceci est totalement *tabou*. Les parents sont prêts à tuer deux bœufs, comme le veut la tradition, pour purifier ce garçon mais le *chef d'ethnie* refuse. Il faut rejeter cet enfant ou le tuer car toute la famille sera rejetée de son ethnie. Les interventions du commandant de la brigade de gendarmerie et du Maire du village n'ont pas fait changer d'avis le *chef d'ethnie*. Les pauvres parents n'ont trouvé que la solution de confier leur enfant aux sœurs du village mais ce garçon étant considéré dorénavant comme *un chien*, même les sœurs sont obligées de l'éloigner. Il a donc été confié aux sœurs de Miandrivazo, à plusieurs centaines de kilomètres de son village natal.

Parrainages

L'année 2008-2009 s'est bien terminée mais nous attendons encore les bulletins de notes. Nous vous les ferons parvenir dès réception.

D'ores et déjà, nous préparons la future rentrée 2009-2010 pour laquelle il faudra renouveler les cotisations.

Nous constatons une augmentation régulière du nombre de parrainages, ce qui nous fait très plaisir quand on connaît les difficultés que rencontrent les familles pour scolariser leurs nombreux enfants.



POUR 70 € /ar



Adhérents

Même si tous les adhérents de 2008, qui ne sont pas parrains, n'ont pas renouvelé leur adhésion, la proportion de nouveaux adhérents et nouveaux parrains est en constante augmentation.

Le montant de **30 euros** pour l'adhésion a été reconduit pour 2009 comme il en a été décidé en Assemblée Générale. Bien que nous soyons tous bénévoles, **cette cotisation contribue aux frais de fonctionnement** de l'association (timbres, papier, cartouches d'encre, etc.) et nous aide à organiser des manifestations pour recueillir des fonds **afin de réaliser les actions à Madagascar** (achat de médicaments, de cahiers, ardoises, crayons, etc., frais d'expédition, aide alimentaire aux enfants non parrainés etc., etc.)

Pour toute somme versée à *Mada-Euskadi*, un reçu fiscal est délivré en fin d'année pour votre déclaration de revenus.

MADA EUSKADI
BULLETIN D'ADHESION
OU RENEUVELLEMENT 2009

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Tél _____
e-mail _____

Qualité (cocher la mention choisie)
 Membre adhérent (30 € par personne)
 Membre bienfaiteur (100€ ou +)
 Membre donateur (montant libre)
 Parrainage de un enfant (70 euros par an)

Ci-joint un chèque de _____ €
 (à l'ordre de "Association MADA EUSKADI")
 à _____
 le _____
 signé(e) _____

••• €

Association: MADA EUSKADI
28 rue Mazarin
64500 Saint Jean de Luz
Tél. 05 59 26 38 55

REÇU FISCAL 2009

Association N° W641001039 (loi de 1901)
 Date de dissolution: 22 septembre 2091 (L. N° 1037296)
 Objet: action à Madagascar pour (par exemple): le
 développement éducatif, la construction de maisons, les
 actions de secours de familles les plus démunies et/ou enfants
 souffrant de troubles de comportement, l'éducation
 d'enfants par le biais de parrainage.

L'Association MADA EUSKADI reconnaît avoir reçu à titre de don de:

La somme de _____ €

Mode de versement: _____
 N° d'ordre: _____
 RIB donateur: _____

Compte bancaire: Société Générale - RIB 30001 / 02043 / 0204 / 00137262677 / 48

MADA-EUSKADI

28, rue Mazarin - 64500-St JEAN de LUZ

Tél. 05.59.26.38.55 - Mail : madaeuskadi@orange.fr

Association loi du 1 juillet 1901 - N° W641001039